Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20251127-2025_11_01-DE

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Béatrice BILLAUX, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Yannick LE BOURDONNEC, Victoria QUEFFELEC. Jacques LAMBERT, Gwenola COÏC, Frédéric GUILLOSSOU, Juliette CHOUPAULT, Laëtitia LE LOSTEC, Mickaël LE CERF, Éric LE BON

Absents :
Excusés :

Juliette CHOUPAULT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2025-11-01

Renouvellement de contrat à Durée Déterminée et Augmentation de DHS – Yann ARCHEN, agent chargé de l'entretien des locaux

Madame la maire informe le conseil municipal que le contrat à durée déterminée de M. Yann ARCHEN, agent technique en charge de l'entretien des locaux arrive à échéance le 31 décembre 2025.

Il y a eu lieu de le renouveler. Elle propose également d'augmenter la durée hebdomadaire de service de 7h à 14h hebdomadaire soit 2 jours au lieu de 1 jour par semaine.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte de renouveler le contrat de M. ARCHEN d'un an soit du 1er janvier au 31 décembre 2026
- Accepte de passer la Durée Hebdomadaire de Service à 14 heures hebdomadaires sur la durée du contrat
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Pour extrait conforme,
Le Maire
B. BILLAUX